

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Label CURIOSITÉ 2021

Samedi 16 octobre 2021
Bordeaux



ENVIE D'ARCHI ?
Participez au Label CURIOSITÉ 2021

POUR QUI ?

Pour les curieux... ceux qui apprécient simplement l'architecture
Et pour tous les autres qui aiment l'aventure...

POUR QUOI ?

Pour visiter des bâtiments agricoles transformés en habitation en Gironde
Pour partager une aventure extraordinaire
Pour dépasser le « j'aime / je n'aime pas » en exprimant son propre ressenti
Pour décerner un prix grand public à une architecture locale et récente
Pour récompenser autrement l'architecture contemporaine

TENTEZ VOTRE CHANCE EN CANDIDATANT EN LIGNE !

Pour faire partie des 16 curieux sélectionnés pour décerner le Label CURIOSITE (récompense populaire) remplissez ce formulaire avant le 6 octobre 2021 et retournez-le à labelcuriosite@cauegironde.com ou par courrier (cachet de la poste faisant foi) CAUE de la Gironde 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux

Si vous êtes sélectionné(e)*, réservez votre samedi, spécial Label

Le samedi 16 octobre 9h-19h**

Voyage + visites de 5 bâtiments agricoles réhabilités + débat-délibération le samedi en fin d'après-midi animé par le président du Jury, architecte.

* Le pass sanitaire est obligatoire.

** Les points de départ et d'arrivée de ce voyage de découverte se feront à Bordeaux.

Si vous rencontrez une difficulté lors de l'inscription, contactez-nous :
labelcuriosite@cauegironde.com - 05 56 97 81 89

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Label CURIOSITE 2021

Samedi 16 octobre 2021
Bordeaux



Vous ...

Votre nom :

Votre prénom :

Votre email :

Votre n° de téléphone :

Votre ville de résidence :

Votre activité professionnelle :

Votre âge :

... Et votre curiosité !

Faites-nous part de votre motivation (intérêt) en quelques mots ! :

Comment avez-vous entendu parler du Label CURIOSITÉ :

RÈGLEMENT

La 6^e édition du Label CURIOSITE récompensera une réalisation architecturale sur le thème « De la grange à la maison, des bâtiments agricoles transformés » girondine parmi un panel de réalisations présélectionnées par le CAUE de la Gironde.

Article 1 : COMPOSITION DU JURY

Le jury, présidé par un architecte, comprendra 16 jurés résidant en Gironde choisis par le CAUE de la Gironde parmi celles et ceux qui auront candidaté par mail à labelcuriosite@cauegironde.com ou par courrier à CAUE de la Gironde 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux, en précisant leurs motivations voire leur sensibilité architecturale. Deux suppléants seront également désignés par le CAUE de la Gironde pour pallier une éventuelle défection de jurés. Les inscriptions sont gratuites et limitées. Il est demandé aux participants de respecter les règles sanitaires de sécurité qui seront en vigueur à la date du Label CURIOSITE. Le CAUE ne serait être tenu pour responsable en cas de manquement au respect des règles sanitaires des participants. En cas d'annulation du Label CURIOSITE 2021 pour raison indépendante des organisateurs, un mail par juré sélectionné sera envoyé.

IMPORTANT : En raison de la nature de l'événement, le CAUE de la Gironde ne retiendra pas comme membre du jury les étudiants ET professionnels de l'architecture.

Article 2 : DÉROULEMENT DU LABEL CURIOSITÉ

Les membres du jury et les suppléants visiteront cinq réalisations d'architecture contemporaine sélectionnées par le comité du CAUE de la Gironde, composé d'architectes, urbanistes et paysagistes. Les visites seront organisées par le CAUE de la Gironde le samedi 16 octobre 2021 toute la journée. Le jury se réunira en fin de journée, dans un lieu choisi par l'organisateur.

Article 3 : COMPOSITION DE LA CANDIDATURE

Les candidats au jury sont priés de compléter intégralement leur profil type et de l'envoyer accompagné du règlement signé par mail à : labelcuriosite@cauegironde.com ou par courrier à : CAUE de la Gironde, Label CURIOSITE 283 rue d'Ornano 33000 BORDEAUX avant le 6 octobre 2021 à 12h, le cachet de la poste faisant foi.

Article 4 : FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE REPAS

Les visites des 5 réalisations s'effectueront en groupe et en bus (pris en charge par le CAUE). Le samedi midi, les jurés apporteront leur pique-nique, dans l'esprit d'une auberge espagnole. Une collation sera offerte par le CAUE de la Gironde dans la fin d'après-midi.

RÈGLEMENT (suite)

Article 5 : INFORMATIONS JURIDIQUES

La participation au Label CURIOSITE implique l'acceptation d'être photographié ou filmé durant le temps du Label CURIOSITE. De même, les jurés acceptent que leurs noms et leurs photos soient diffusés dans la presse ou tout autre support de communication matérialisé ou dématérialisé souhaité par les organisateurs.

Le jury délibère valablement quel que soit le nombre des membres présents. La voix du président est prépondérante en cas d'égalité des voix. Il n'y a pas de classement ex-aequo pour la désignation du Label CURIOSITE. On ne peut être juré qu'une seule fois sur une période de cinq ans.

Le fait même de participer à l'opération Label CURIOSITE implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement. Toute personne prenant part à cette opération renonce à tout recours sur les conditions de son organisation et de son déroulement, ainsi qu'à tout recours contre les décisions, y compris les résultats, du comité de sélection des réalisations ou du jury. Tout juré s'engage à un devoir de réserve et de confidentialité sur l'ensemble des débats et du vote. La participation au Label CURIOSITE ne saurait donner droit à aucune contrepartie, de quelque nature que ce soit. La responsabilité du CAUE de la Gironde ne saurait être engagée à l'occasion des déplacements et séjours individuels des jurés.

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à contact@cauegironde.com.

(Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>)

Nom, prénom :

Date :

☐ Je certifie avoir le pass sanitaire

Signature précédée

de la mention « Lu et approuvé »

Elodie Vouillon
Directrice du CAUE de la Gironde

